AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/05/2025

MONÉTAIRE STANDARD ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **10 500,156 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2025**
Actif géré : **46 299,41 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0011630557**
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie Eligible PEB**
Type de VL Monetaire : **VL variable**

Fonds non garanti en capital

Objectif d'investissement

En souscrivant à ce Fonds, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.
L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.
Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance), dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **10/01/2014**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres : **-**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,30%
Durée minimum d'investissement recommandée :
Supérieure à 1 mois

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

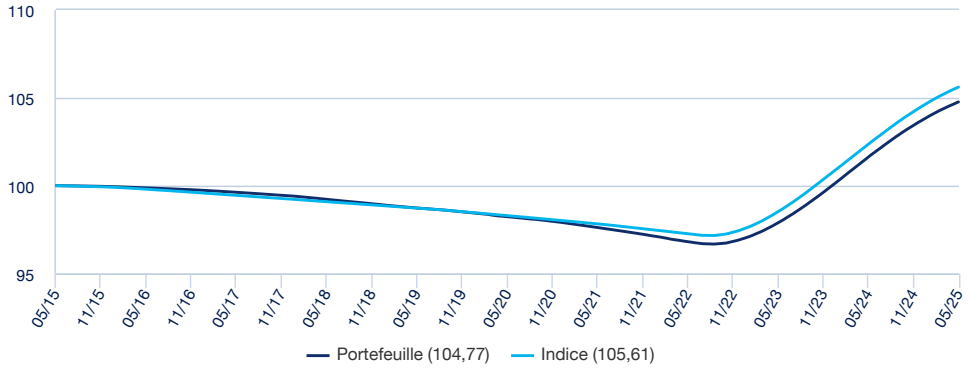

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant Supérieure à 1 mois.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 30/12/2024	1 mois 29/04/2025	3 mois 27/02/2025	1 an 30/05/2024	3 ans 31/05/2022	5 ans 28/05/2020	10 ans 31/05/2015	Depuis le 13/01/2014
Portefeuille	2,47%	2,14%	2,27%	3,09%	2,67%	1,29%	0,47%	0,43%
Indice	2,55%	2,17%	2,36%	3,18%	2,78%	1,44%	0,55%	0,49%
Ecart	-0,09%	-0,03%	-0,09%	-0,09%	-0,11%	-0,15%	-0,08%	-0,06%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	3,74%	3,10%	-0,23%	-0,77%	-0,56%	-0,46%	-0,50%	-0,33%	-0,20%	-0,03%
Indice	3,77%	3,29%	-0,03%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%
Ecart	-0,03%	-0,19%	-0,20%	-0,24%	-0,09%	-0,07%	-0,13%	0,03%	0,12%	0,08%

* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,08%	0,20%	0,28%	0,23%
Volatilité de l'indice	0,07%	0,19%	0,27%	0,23%
Tracking Error ex-post	0,01%	0,02%	0,02%	0,02%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité *	0,01
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	322
Nombre d'émetteurs	85

** La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence*

AMUNDI EURO LIQUIDITY SELECT - P

REPORTING

Communication Publicitaire
31/05/2025

MONÉTAIRE STANDARD

Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire

Commentaire de gestion

Politique monétaire :
La Banque Centrale Européenne a laissé ses taux d'intervention inchangés en mai. Les taux de facilité de dépôt, de refinancement et de prêt marginal sont restés stable à respectivement 2,25%, 2,40% et 2,65%.
Le niveau de l'€str s'est établi aux alentours de 2.17% au cours du mois.
La croissance économique dans la zone euro a été revue à la baisse, à 0,3 % pour le premier trimestre 2025, affectée par les discussions sur les droits de douane américains.
Les responsables de la BCE envisagent des nouvelles baisses qui s'ajouteront aux sept baisses des taux d'intérêt déjà implémentées depuis juin 2024.
La prochaine réunion de politique monétaire se tiendra le 5 juin 2025.

Politique de gestion :
- Liquidité :
La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.
- Risque de taux :
La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 3 jours en fin de période.
- Risque de crédit :
Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d' €str + 14 à €str + 32 bps.
A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.
La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 12% de l'actif du fonds.
La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 15% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :
La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 130 jours.
Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.
- Dimension socialement responsable :
Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C (1.001) en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés D (0.480).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

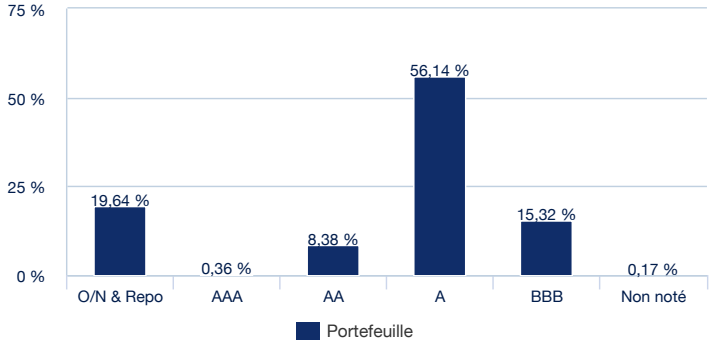

** Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's*

Répartition par maturité (Source : Amundi) *

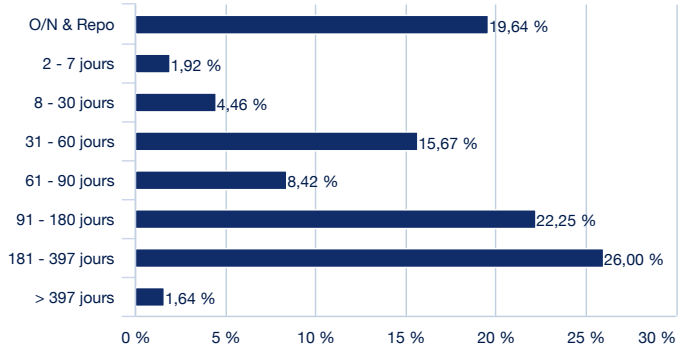

** O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour*

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,80%	04/05/2026	France	Monétaire	-
NATIXIS SA	0,72%	03/10/2025	France	Monétaire	-
CREDIT AGRICOLE SA	0,71%	15/05/2026	France	Monétaire	-
CREDIT INDUS ET COMMERCIAL SA	0,70%	11/03/2026	France	Monétaire	-
BANQUE FED CREDIT MUTUEL	0,68%	03/10/2025	France	Monétaire	-
NATIXIS SA	0,67%	07/11/2025	France	Monétaire	-
RWE AG	0,66%	03/06/2025	Allemagne	Monétaire	-
CREDIT AGRICOLE SA	0,64%	22/07/2025	France	Monétaire	-
ACOSS(AGCE CTL ORGAN SECU SOC)	0,63%	10/06/2025	France	Monétaire	-
CREDIT AGRICOLE SA	0,63%	15/12/2025	France	Monétaire	-

** Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération*
** Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension*

MONÉTAIRE STANDARD

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	16.78 %
Actifs à échéance hebdomadaire	25.16 %

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE STANDARD

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

1-Exclusion des notes F et G [1]
2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille [2]

Univers d'investissement ESG

100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille[2]

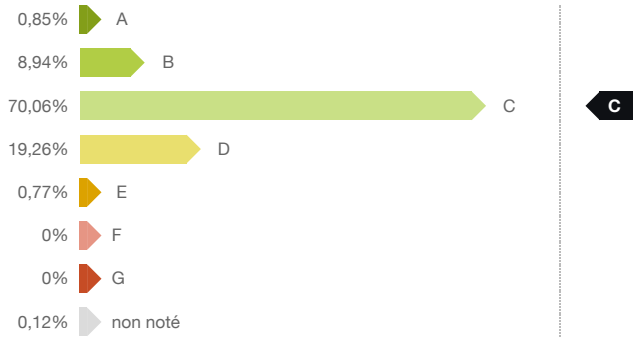

De l'univers de référence[3]

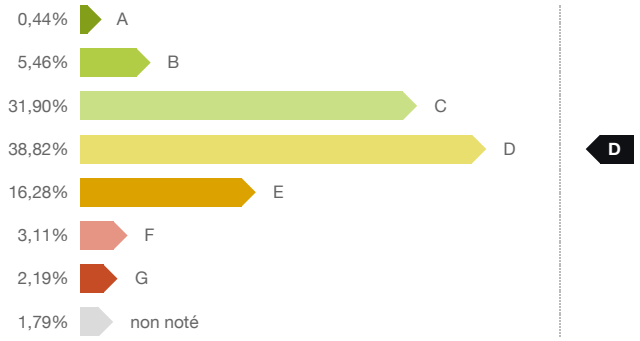

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	**C**

Couverture de l'analyse ESG[2] (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG[2]	99,88%

[1] En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.
[2] Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.
[3] L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur,il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.
Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG http://www.afg.asso.fr.

MONÉTAIRE STANDARD

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indice) : 74,23 / 180,61

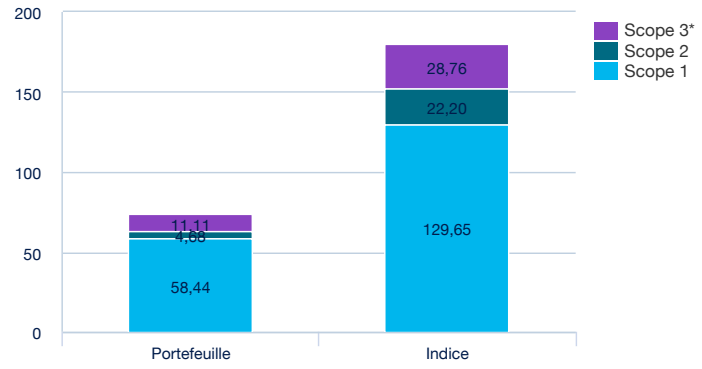

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
** Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement*

Taux de couverture	96,95%	95,99%

Social[2]

Mixité des Managers

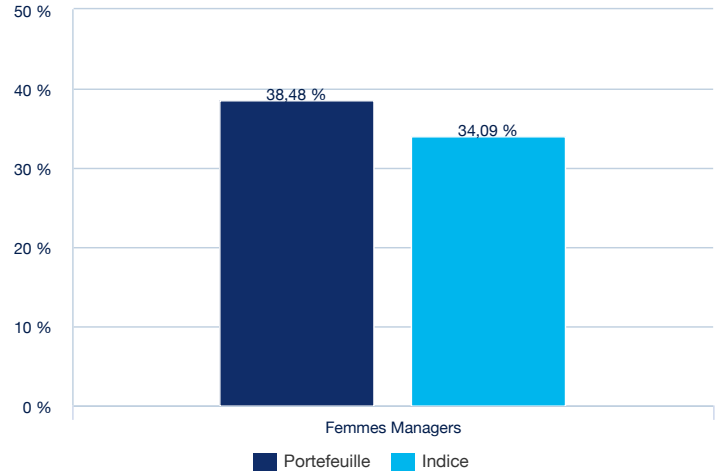

Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	95,65%	83,98%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

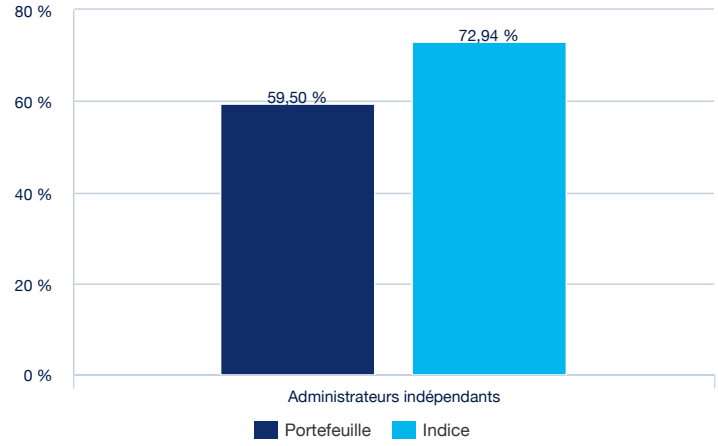

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	84,99%	91,99%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

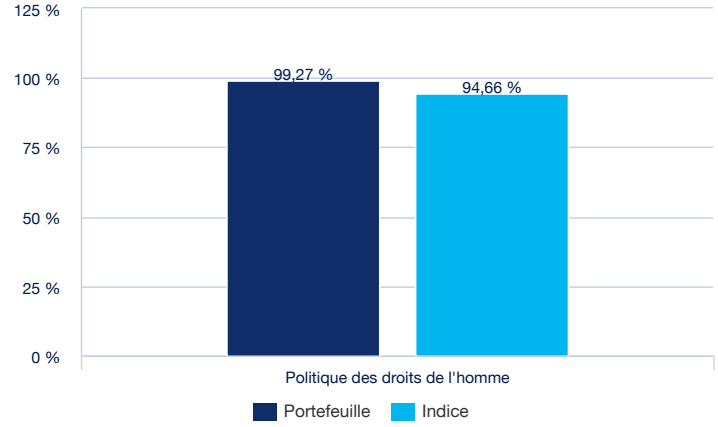

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	84,99%	92,31%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.